



Bordeaux, le 27 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange orages en Gironde

Météo France vient de placer le département de la Gironde en vigilance orange pour des phénomènes d'orages. Cette alerte est valable ce jour entre 16h et 22h.

Ces orages pourraient s'accompagner de violentes averses, de rafales de vents pouvant atteindre ponctuellement 100 à 120 km/h et de chutes de grêle localement fortes.

Ils sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires. Des inondations de caves et points bas peuvent également se produire ainsi que des départs de feu en forêt suite à des impacts de foudre.

Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance, en particulier les usagers de la route en adaptant leurs comportements. Il attire également l'attention des exploitants des campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air afin qu'ils prennent toutes les mesures pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Conseils de comportement :

- Mettez à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Évitez les promenades en forêts ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.